

AFGSU SSE annexe 3

Prise en charge d'une urgence collective en préhospitalier

Public concerné :

Professionnels de santé et personnels des SAMU, des SMUR et concourant à l'aide médicale urgente.

Prérequis : AFGSU 1 ou 2 en cours de validité

Durée : 3h30

Nombre de participants : 12

Tarif : 60 euros/pers

Lieu de la formation : sur site

94%
SATISFACTION

Objectifs de la formation :

Acquérir les connaissances nécessaires pour intervenir en cas de situation sanitaire exceptionnelle en lien avec les recommandations françaises de bonne pratique.

Méthodes pédagogiques :

Apports scientifiques, brainstorming, ateliers pratiques, jeux de fin de séquence

Évaluation : Évaluation post formation (atteintes des objectifs). Recueil de satisfaction des stagiaires.

Présence conditionnant l'obtention de l'attestation.

Intervenants :

Médecin SMUR, Référents et formateurs SSE

Programme :

- Connaître le plan ORSEC NOVI et son articulation avec le dispositif ORSAN
- Identifier le rôle du SAMU, des SMUR, de la CUMP et de l'ARS dans l'organisation du plan ORSEC NOVI
- Connaître les principes de régulation médicale des urgences collectives
- Connaître les principes de triage et d'initiation du parcours de soins des patients dans le cadre de la régulation médicale
- Maîtriser les techniques de prise en charge des blessés notamment les spécificités pédiatriques
- Connaître les modalités de traçabilité des victimes (SINUS/SIVIC) et connaître les principes d'identitovigilance
- Connaître la composition et les modalités de déploiement des Postes Sanitaires Mobiles (PSM)
- Connaître les principes de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès
- Identifier les troubles psychiques post-traumatiques chez les blessés et parmi les personnels et professionnels de santé intervenants

 CÉSU 2A

Centre Hospitalier

Notre-Dame de la Miséricorde

Site Du Stiletto 20090 Ajaccio

 sec.cesu2a@ch-ajaccio.fr

 <https://www.cesu2a.com>

 04.95.29.63.51